

AVIS N° 002-2025 / DCBR / DG

SUKUK ETAT DU SENEGAL 6 % 2016-2026

**Paiement de la marge semestrielle et
remboursement partiel du Principal**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que le Trésor Public du Sénégal procédera, le 26 janvier 2025, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK ETAT DU SENEGAL 6 % 2016-2026 » pour un montant global net d'impôt de **14 033 333 333** (quatorze milliards trente-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97 ; E-mail : cgbourse@cgbourse.com .

Fait à Abidjan, le 07 janvier 2025

**Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement**

et par Délégation

DC / BR
Dépositaire Central / Banque de Règlement
Tour SAMA, 1er étage, Av. Lamblin
04 BPM 821 ABIDJAN 04
Tél.: 27 20 33 29 60
Plateau ABIDJAN
COTE D'IVOIRE
Afrique de l'Ouest UEMOA

Le Directeur des Opérations

Mohamed SISSOKO